

TERMES DE REFERENCES

Projet PASSGUI

Recrutement d'un consultant national pour appuyer le renforcement de l'inspection/contrôle du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Produit 1 : Améliorer la Gouvernance du MSHP Sous-produit 1.5 : L'inspection/contrôle du MSHP
Bénéficiaire(s)	Inspection Générale de la Santé
Pays	République de Guinée
Durée totale des jours prévus estimative	52 jours

II. Contexte et justification du besoin

1) Contexte lié au projet PASSGUI (EF)

Le programme d'appui au secteur de la santé en Guinée (PASSGUI), financé par l'Union européenne, vise le développement de la couverture santé universelle (CSU) par une action structurante de réforme sectorielle dans les domaines de la gouvernance, des médicaments et des ressources humaines.

Dans cette perspective, le projet interviendra sur les produits suivants :

- P1: Gouvernance
- P2: Offre de services
- P3: Médicaments et consommables
- P4: Ressources humaines en santé
- P5 : Financement par la demande

Le projet PASSGUI est mis en œuvre par deux agences européennes (Expertise France et Enabel) et comprend deux principales zones d'intervention : Conakry et la région de Nzérékoré.

Afin de renforcer la gouvernance, le projet prévoit l'actualisation des documents clés dans les domaines précités, et le renforcement des capacités des services et directions au niveau central, déconcentré et décentralisé.

Le Produit 1 « Gouvernance » s'articule autour de cinq (5) axes :

Produit 1.1 : La planification, le pilotage et la coordination du secteur de la santé

Produit 1.2 : La gestion des finances publiques du MSHP

Produit 1.3 Passation des marchés publics

Produit 1.4 : La gouvernance des EPA de la santé

Produit 1.5 : L'inspection/contrôle du MSHP

Le sous-produit (P1.5) « Renforcement de la mission d'inspection et de contrôle du MSHP » se décline lui-même en cinq sous-activités :

- Appui à l'élaboration du plan stratégique de l'IGS ;
- Formation en inspection (tome 7 du manuel de procédures administratives du MSHP) ;
- Formation technique des 4 pools de l'IGS ;
- Appui aux missions d'inspection, en lien avec les autres corps de contrôle ;
- Appui aux réunions de concertation entre autres corps de contrôle et harmonisation des outils.

2) Contexte lié à l'activité et description de l'existant

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2015-2024 est arrivé à échéance en 2024. Son évaluation et révision ainsi qu'un audit organisationnel et institutionnel du Ministère de la Santé pour la mise en place d'un cadre programmatique de réformes ont démarré. Ces deux documents constituent le cadre stratégique et programmatique du projet PASSGUI.

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique guinéen est engagé depuis plusieurs années dans plusieurs réformes, notamment :

- La révision du code de santé publique ;
- La révision en cours du cadre juridique des professions de santé ;
- L'élaboration du code de déontologie ;
- Le renouvellement des ordres professionnels, dont celui des pharmaciens ;
- La fermeture du marché illicite de Madina (2023) ;
- La rationalisation du nombre de grossistes (105 à 10) ;
- L'auto-évaluation OMS de la DNPM via un benchmarking (avril 2024) ;
- L'objectif d'accréditation pour le LNCQM ;
- Le changement statutaire de la PCG, la construction en cours de locaux dans le pays ;
- La transformation de la DNPM en agence de régulation du médicament.

Sous l'autorité du Ministre en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique, l'Inspection Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique, de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une Direction de l'Administration Centrale, a pour mission, de veiller au respect de l'application de la législation et de la réglementation en matière d'organisation et de fonctionnement des services du système de santé.

L'Inspection Générale de la Santé (IGS) bénéficie d'un nouveau Décret D/2023/0192/PRG/SGG/CNRD/SGG du 22 août 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Inspection Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique qui est plus précis

concernant les missions de l'IGS, son organisation en 4 pools, ses modes de déclenchement. Le décret lui donne également plus d'autonomie et de force : il renforce la place des inspecteurs. A ce jour en Guinée, seul 10 inspections sur 26 ont un décret en bonne et due forme.

L'IGS fait face à une demande politique forte : des missions plus fréquentes, la production de rapports de qualité et sincères, afin de constituer une aide à la prise de décision, et si nécessaire aller jusqu'à la prise des mesures conservatoires.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Produit P1, Expertise France en collaboration avec le MSHP, lance le recrutement d'un consultant international pour appuyer le renforcement de l'inspection/contrôle du MSHP.

III. Objectifs de la mission et résultats poursuivis

Objectif général

L'objectif général recherché est de contribuer au renforcement des capacités de l'IGS.

Objectifs spécifiques

- Appuyer l'élaboration d'un plan stratégique de l'IGS 2026-2030 ;
- Renforcer les capacités du personnel de l'IGS en inspection pour une application efficace des procédures décrites dans le Tome 7 du manuel ;
- Former plus spécifiquement les 4 pools de l'IGS pour leur permettre de remplir pleinement leurs fonctions ;
- Appuyer les missions d'inspection, en lien avec les autres corps de contrôle ;
Faire des propositions sur la filière de formation en inspection.

Résultats à atteindre

- Le plan stratégique 2026-2030 de l'IGS est élaboré
- Le personnel de l'IGS maîtrise les procédures d'inspection
- Les capacités techniques des 4 pools de l'IGS sont renforcées
- Les missions d'inspection, en lien avec les autres corps de contrôle, sont appuyées
- Des propositions sur la filière de formation en inspection sont faites.

IV. Description de la mission

1. Activités prévues

Dans le cadre du projet et de avec le consultant, il est prévu la réalisation des activités suivantes :

Elaboration du plan stratégique de l'IGS :

- Réalisation du diagnostic du cadre institutionnel, juridique et organisationnel de l'IGS ;
- Elaboration d'un plan stratégique structuré avec des axes clairs et un cadre de mise en œuvre ;
- Un plan d'action budgétisé ;
- Mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation ;
- Mise en place d'un plan le financement ;

Formation du personnel de l'IGS sur le Tome 7 : Inspection

- Revue documentaire : analyse des textes règlementaires en vigueur, du Tome 7 du manuel de procédures, du mémento, et d'autres documents pertinents et révision le cas échéant ;
- Relecture du module de formation et révision le cas échéant, auquel cas organisation d'une séance de validation du module de formation par le MSHP ;
- Sessions de formation : organisation de sessions interactives alternant théorie et pratique ;
- Évaluation des acquis : réalisation d'un test avant et après la formation pour mesurer les progrès ;
- Rapport final : rédaction d'un rapport détaillé incluant les recommandations pour les prochaines étapes

Formation technique spécifique des 4 pools :

La formation des quatre pools se fera dans les domaines spécifiques suivants :

- Formations sanitaires, publiques, parapubliques ou mixtes et privés
- Pharmacie, du médicament et des Laboratoires des secteurs publics, parapublics ou mixtes et privés
- Contrôle, d'Inspection et d'Evaluation du Génie Sanitaire et de l'Hygiène Publique des secteurs publics, parapublics ou mixtes et privés,
- Affaires Administratives et Financières des projets, programmes, services centraux, déconcentrés et décentralisés.

Appui aux missions d'inspection, en lien avec les autres corps de contrôle.

- Planification des missions avec l'IGS ;
- Suivi des recommandations des missions précédentes ;
- Appui à l'analyse des pratiques d'inspection ;
- Revue des procédures de vérification et d'audit utilisées ;
- Appui à la stratégie d'organisation des missions d'inspection ;
- Appui à l'organisation de visites de terrain, relecture des rapports ;
- Renforcement de la collaboration entre les corps de contrôle.

Propositions sur la filière de formation en inspection :

- Analyse des filières de formation existantes ;
- Propositions sur la filière de formation, restitution.

2. Livrables attendus

Les livrables estimatifs attendus dans le cadre de cette consultance sont :

Activité 1 :

- Un projet de plan stratégique incluant un cadre logique, un plan d'action et des mécanismes de suivi-évaluation et de financement du plan stratégique
- Les supports pour l'atelier de validation (ex : TDR, PowerPoint, compte-rendu...)
- Module session de vulgarisation

Activité 2 :

- Tome 7 révisé et mémento révisé
- Modules de formation révisés
- Outils d'inspection révisés
- Rapport d'évaluation des acquis
- Rapport final incluant les recommandations et présentation pour une restitution au niveau central

Activité 3 :

- Supports de formation pour chacun des 4 pools
- Rapport d'évaluation des acquis
- Rapport final incluant les recommandations et présentation pour une restitution au niveau central

Activité 4 :

- Un rapport de mission synthétisant les travaux du consultant, soit les thématiques abordées lors de la mission, les constats et recommandations, plan et pistes d'améliorations

Activité 5 :

- Rapport de propositions filière de formation des inspecteurs du MSHP

La définition des livrables sera précisée dans les bons de commande émis dans le cadre de l'accord-cadre.

V. Modalités de mise en œuvre

Les activités feront l'objet d'exécution sur la base de bons de commande, précisant :

- Le contenu plus détaillé des activités à réaliser ;
- Les compétences à mobiliser ;
- Le nombre de jours correspondants ;
- Le calendrier d'exécution ;
- Les livrables attendus.

La réalisation des activités se fera en étroite collaboration avec l'IGS.

La mise en œuvre des activités se fera en Guinée.

VI. Durée

Marchés estimatifs et nombre estimatif de jours :

Activités	Nombre de jours estimatifs
Appui élaboration plan stratégique	20
Analyse du tome 7 et formation en inspection	10
Formation technique des 4 pools	07
Appui aux missions d'inspection	10
Analyse de la filière de formation en inspection	05
Total estimatif	52 jours

Le consultant retenu signera un **accord-cadre** valable sur tout ou partie de la durée du projet.

VII. Expertise et profil demandés

1. Nombre de consultants :

Pour réaliser ces missions dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord-cadre avec exécution sur la base de bons de commande, il est prévu de recruter un (1) consultant national.

Le consultant national travaillera avec un consultant international qui sera recruté séparément par Expertise France. Au cours de la mission, ils présenteront un travail commun et unique.

2. Profil du consultant national

- Diplôme universitaire de niveau master (Bac+5) ou plus en santé publique, administration publique, gestion des politiques de santé, management des organisations de santé, économie de la santé ou tout autre domaine pertinent.
- - A. Expérience professionnelle générale
 - Minimum 05 ans d'expérience dans le domaine de la santé publique, de la gouvernance sanitaire ou du développement des politiques et stratégies de santé ;
 - Expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques pour des institutions publiques ou des organisations internationales ;
 - Bonne connaissance des systèmes d'inspection, d'audit et de contrôle dans le secteur de la santé guinéen ;

- Bonne connaissance du contexte administratif guinéen, avec une compréhension des enjeux du système de santé guinéen et des défis liés à la gouvernance, au financement et au contrôle sanitaire.

B. Expérience professionnelle spécifique

- Expertise avérée en planification stratégique, en gouvernance du secteur de la santé et en évaluation des systèmes de contrôle et d'inspection sanitaire ;
- Expérience prouvée dans la conception et la mise en œuvre de plans stratégiques pour des institutions publiques ou parapubliques de santé ;
- Maîtrise des outils de planification stratégique, du cadre logique et des approches participatives dans l'élaboration de plans stratégiques ;
- Capacité à analyser les forces et faiblesses du système d'inspection sanitaire et à proposer des réformes adaptées ;
- Capacité à mener des analyses approfondies, à synthétiser des informations complexes et à produire des documents stratégiques de haute qualité ;
- Expérience avérée dans la facilitation d'ateliers de concertation, la gestion des parties prenantes et la conduite de consultations auprès d'acteurs institutionnels et partenaires techniques et financiers (PTF) ;
- Excellente compréhension du cadre réglementaire et institutionnel du secteur de la santé en Guinée ;
- Expérience avérée en inspection des organismes publiques notamment celle des organismes publics de santé;
- Expertise dans l'élaboration et la mise en œuvre de manuels de procédures en inspection ;
- Avoir une expérience préalable de renforcement des capacités organisationnelle et institutionnelle ;
- Expérience dans la mise en place et l'amélioration des dispositifs de contrôle interne et d'évaluation des risques ;
- Bonne maîtrise des méthodologies et outils d'audit interne basé sur les risques ;
- Connaissance des réglementations nationales et internationales en matière d'audit et d'inspection dans le secteur de la santé ;
- Expérience dans l'élaboration de guides et manuels d'audit applicables au secteur de la santé publique.

3. Documents constitutifs de l'offre

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront postuler via le site Expertise France et soumettre les documents suivants rédigés en français :

- Un curriculum vitae actualisé signé et daté avec une déclaration sur l'honneur, mettant en évidence des missions similaires réalisées et incluant trois références professionnelles
- Une offre technique précisant la méthodologie ;
- Une offre financière décrivant clairement le coût journalier et les dépenses remboursables;
- La méthodologie de travail sur un maximum de trois pages qui décrit clairement votre compréhension de la mission et l'approche technique qui sera utilisée pour réaliser la mission.

Le consultant fera une proposition financière suivant un tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Le consultant fera une offre par rapport à ses honoraires.

4. Evaluation des dossiers des soumissionnaires

L'évaluation des offres se déroulera conformément aux termes de références et selon la grille d'analyse d'Expertise France basée sur :

- La qualité de la proposition technique (méthodologie, compréhension des enjeux, etc.) ;
- L'expertise du consultant proposé ;
- L'expérience du prestataire dans des missions similaires ;
- La connaissance du contexte guinéen ou sous-régional ;
- La disponibilité pour un travail en Guinée et à distance ;
- Le coût unitaire honoraire journalier.

L'offre financière du consultant sera revue et analysée sur la base des grilles de rémunération de l'organisation, qui se réserve le droit de négocier le montant.

5. Disponibilité, réponse et rémunération

Le dossier de candidature devra être soumis sur **GEX** au plus tard le **jeudi 10 juin 2025** à 23h59 mn.

Le paiement sera basé sur la soumission de feuilles de temps et sur l'acceptation des livrables par Expertise France.